

## Fiche de données de sécurité – Cire décorative

Version / Date : 27.04.25

### 1. NOM DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION ET RAISON SOCIALE

**Nom commercial :** Feuilles de cire décoratives, Flocons de cire adhésive, Feuilles de cire à effet, Cires de pâte à modeler, Bandes de cire décoratives, Bordures

### Fournisseur / Nom de l'entreprise : SMELLINGOOD

160 route de Grasse  
06130 GRASSE

E-mail : contact@smellingood.com

N° de téléphone d'appel d'urgence : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

### CENTRES ANTI-POISON :

Paris : +33 (0)1 40 05 48 48    Angers : +33 (0)2 41 48 21 21    Bordeaux : +33 (0)5 56 96 40 80  
Lille : 0 825 812 822    Lyon : +33 (0)3 72 11 69 11    Marseille : +33 (0)4 91 75 25 25  
Nancy : +33 (0)3 83 32 36 36    Rennes : +33 (0)2 99 59 22 22    Strasbourg : +33 (0)3 88 37 37 37  
Toulouse : +33 (0)5 61 77 74 47

**Centres de Toxicovigilance :** GRENOBLE – REIMS – ROUEN

### 2. DANGERS POSSIBLES

**2.1 Classification/désignation de danger :** Non soumis à l'étiquetage au sens des directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE.

**2.2 Consignes de sécurité supplémentaires pour les personnes et l'environnement :**

- Risque de brûlures cutanées dues à la chaleur
- Dégel

### 3. COMPOSITION / INDICATION DES CONSTITUANTS

#### Information sur la préparation / la substance

Caractérisation chimique : Cire hydrocarbonée à structure majoritairement microcristalline colorée avec des peintures pigmentaires.

Numéro(s) CAS : 64742-60-5

Numéro(s) EINECS : 265-1634

Ingrédients dangereux : aucun

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Informations générales : Enlever les vêtements salis et trempés.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation oculaire, consultez un ophtalmologiste.

En cas de contact cutané : Après contact avec le produit fondu, refroidissez rapidement la zone affectée de la peau avec de l'eau. Ne décollez pas le produit solidifié de la peau.

Après l'inhalation : Sortir la personne affectée à l'air libre. En cas d'irritation des voies respiratoires, consultez un médecin.

Après avoir avalé : Rincez-vous abondamment la bouche avec de l'eau.

Notes pour le médecin : Aucune information disponible.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs adaptés : sable, mousse, agent extincteur sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Pour des raisons de sécurité, agent extincteur inadapté : plein jet d'eau.

Danger particulier lié à la substance ou au produit lui-même, à ses produits de combustion ou aux gaz produits : En cas d'incendie, des vapeurs et des gaz dangereux peuvent se produire : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), suie et autres produits organiques.

Équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, porter un appareil

respiratoire autonome.

Notes supplémentaires : Utilisez un spray d'eau pour protéger les personnes et refroidir les récipients dans les zones dangereuses.

## **6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL**

En cas d'exposition à des vapeurs, des poussières et des aérosols, une protection respiratoire doit être utilisée (voir point 8).

Mesures de protection de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer dans le sous-sol / le sol / les égouts ou les plans d'eau.

Méthode de nettoyage : Laisser solidifier. Ramassez mécaniquement. Traitez les matières ingérées conformément à la section Élimination.

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

Instructions pour une manipulation en toute sécurité : Évitez la formation de poussière. En cas de traitement thermique, assurez-vous que les vapeurs sont extraites ou qu'il y a une ventilation suffisante.

Remarques sur la protection contre l'incendie et les explosions : Prenez des mesures contre les charges électrostatiques. Le produit ne peut former ou brûler des mélanges inflammables que s'il est chauffé à des températures supérieures au point d'éclair.

Exigences relatives aux salles d'entreposage et aux contenants : N'utilisez que des contenants spécifiquement approuvés pour la substance ou le produit. Assurer une ventilation adéquate des salles de stockage.

Remarques récapitulatives sur le stockage :

Substances à éviter : Agents oxydants.

Plus d'informations sur les conditions de stockage : Stocker le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de feu : B

Classe de stockage VCI : 11 (solides inflammables)

Utilisations spécifiques : Se référer à la fiche technique.

## **8. LIMITATION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION / ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Composants avec des valeurs limites liées au travail à surveiller :

Limites nationales d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

Limites européennes d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

Mesures techniques de protection : pour le traitement thermique, prévoir l'extraction des fumées et une ventilation suffisante.

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : en cas de formation d'aérosols ou de brouillard, utiliser un masque avec filtre A2, A2/P2 ou ABEK.

Protection des mains : associer la protection des mains aux autres produits chimiques utilisés. Protection préventive recommandée (crème).

Protection oculaire : lunettes à monture avec protection latérale.

Protection corporelle : si le contact avec un produit chaud est possible, porter un équipement de protection résistant à la chaleur et ignifuge.

Mesures d'hygiène : suivre les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Après le travail / avant les pauses, nettoyer la peau avec de l'eau et des nettoyants doux. Éviter d'inhaler des vapeurs de cire.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : solide

Couleur : blanc à blanchâtre

Odeur : faiblement typique

pH : sans objet

Point de goutte (DIN ISO 2176) : 60 – 100 °C

Plage d'ébullition : non déterminée

Pression de vapeur : non déterminée  
Densité à 20 °C (DIN 53217) : env. 0,93 g/cm<sup>3</sup>  
Solubilité dans l'eau : insoluble  
Viscosité à 120 °C (DIN 53019) : < 30 mPa·s  
Point d'éclair (DIN ISO 2592) : > 150 °C  
Température d'inflammation : non déterminée

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : aucune réaction dangereuse connue.  
Substances à éviter : agents oxydants forts.  
Produits de décomposition dangereux : aucun produit de décomposition dangereux connu.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques non humaines :  
Toxicité orale aiguë : DL50 (rat) > 2000 mg/kg.  
Pour plus d'informations : données obtenues par analogie (QSAR).

## 12. ALLÉGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Écotoxicité : Pas de données disponibles.

Comportement dans les compartiments environnementaux : pas de perturbations à prévoir en cas de décharge correcte dans des stations d'épuration biologiques adaptées. Le produit peut être séparé mécaniquement ; l'élimination est principalement obtenue par absorption au niveau des boues d'épuration.

Instructions générales : ne pas laisser le produit pénétrer dans l'environnement de manière incontrôlée.

## 13. INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION

Produit : Peut être fourni à une installation d'incinération appropriée, dans le respect des réglementations officielles locales.

Numéro de code des déchets selon l'ordonnance sur l'annuaire des déchets (A/N) : aucun ne peut être utilisé pour ce produit.

Le numéro de code des déchets doit être déterminé conformément à la liste européenne des déchets, car seule l'utilisation prévue par le consommateur permet de l'attribuer (2000/532/CE), en concertation avec l'entreprise / le fabricant / l'autorité d'élimination.

Emballages vides : Les emballages non contaminés et vides peuvent être recyclés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés.

## 14. DÉTAILS DU TRANSPORT

ADR/RID : Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation de transport

GGVS/GGVE : —

IATA-TI / IATA-DGR : —

IMDG : —

GGVSee : —

## 15. LÉGISLATION

Étiquetage selon les directives CE : le produit n'a pas besoin d'être étiqueté conformément à la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

Réglementations nationales :

- Ordonnance sur les incidents dangereux : Annexe I : ingrédients dangereux non mentionnés nommément (Ordonnance de 2000 sur les incidents dangereux).
- TA Luft : non applicable
- Classe d'obstacle d'eau : n.-d. / non dangereux pour l'eau selon VwVwS.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Limitations recommandées de l'application : ne pas chauffer au-dessus du point d'éclair.

À notre connaissance, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos constatations. Elles visent à fournir des indications pour la manipulation en toute sécurité du produit pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit visé est mélangé ou traité avec d'autres matériaux, ces informations ne

s'appliquent pas au nouveau matériau, sauf indication contraire expresse.

**Smellingood**

Courriel : contact@smellingood.com

SIREN : 920712130 – SIRET : 92071213000011

160 route de Grasse, 06130 GRASSE

Capital : 10 000 € – RCS GRASSE – T.V.A. FR01920712130